

En Espagne, résister à l'avortement pourrait devenir de la « désobéissance civile »

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 19 août 2009

(Lu sur [Le blog de Jeanne Smits](#))

Le ministre espagnol de la Justice, Francisco Caamaño, s'est exprimé il y a quelques jours devant les caméras de télévision pour faire savoir qu'à défaut d'une disposition explicite de la loi, les médecins ne pourront pas invoquer une quelconque « objection de conscience » pour refuser de pratiquer un avortement. Refuser de se soumettre aux lois civiles, a martelé le ministre, équivaudrait à de la « désobéissance civile ».

L'avortement est en voie de libéralisation extrême, venant à être considéré (comme en France) et tant que « droit » de la femme et pouvant être pratiqué sur les mineures sans restriction en sans autorisation des parents. C'est tout le sens d'une révision de la loi qui doit encore être votée, mais dont les retombées se font déjà sentir de manière tyrannique.

De nombreux médecins et autres personnels soignants se sont insurgés contre les propos ministériels qu'ils conçoivent comme une menace directe. A ce point que le ministère de la Santé, selon certains commentateurs espagnols, se refuse à donner les chiffres de l'opposition à l'avortement parmi les professions médicales... C'est bien leur hostilité qu'il s'agit de briser pour pouvoir implanter la culture de mort non seulement dans les textes, mais dans les actes, dans les mœurs, dans les cœurs.

L'Organisation collégiale médicale espagnole a vivement riposté en rappelant que la Constitution de l'Espagne et la loi qui régleme les activités sanitaires défendent l'objection de conscience en tant que droit de tous les citoyens. « Si nous sommes tous égaux devant la loi, il est impensable qu'on puisse parler de désobéissance civile dans le domaine sanitaire et non dans le domaine judiciaire alors que, par exemple, certains magistrats ont pu se réclamer de l'objection de conscience devant la réalisation de solutions matrimoniales pour les personnes du même sexe », affirme l'OMC. Elle réclame l'affirmation explicite dans la nouvelle loi du droit d'objection de conscience – ce qui n'est pas beaucoup demander, finalement, devant l'horreur de ce qui se trame.

Le président de cette organisation a également refusé que soit exigée la tenue d'un registre des médecins objecteurs de conscience, rappelant que ce droit de ne pas participer à l'avortement ne pourrait être soumis à une quelconque obligation administrative. Le Dr Luis Rodriguez Padial a exprimé l'avis de ses confrères en rappelant que « l'objection de conscience est un bien juridique fondamental, qui n'existe pas parce qu'il aurait été reconnu par la loi, mais que la loi reconnaît parce qu'il signifie et manifeste le respect civil dû à l'identité

morale des personnes ». C'est la jurisprudence constante du Tribunal constitutionnel depuis 25 ans, a souligné le médecin.

Mais il ne s'agit pas ici, pour l'équipe socialiste au pouvoir, de droit mais d'idéologie.

Si bien que le parti socialiste espagnol a rouvert le feu. Le quotidien *ABC* rapporte une nouvelle offensive du député PSOE Elena Valenciano visant à restreindre encore davantage le droit à l'objection de conscience. Elle veut voir celui-ci « régulé » dans tous les domaines, avec davantage de « transparence », puisque, selon l'élue, il existe des médecins qui refusent d'avorter dans les services publics au nom de leur conscience mais pratiquent l'intervention dans le privé. Prétexte pour restreindre les droits de tous les autres !

Le drame de toute cette affaire, c'est qu'on y argumente en termes purement positivistes : les médecins « objecteurs » s'appuient eux aussi sur les lois écrites et la jurisprudence établie pour réclamer leur droit. Assurément c'est une manière – éventuellement efficace – de se soustraire au « totalitarisme démocratique » en se servant des moyens que celui-ci laisse chichement à ses opposants. Mais l'important serait de dire et de réclamer le respect des lois non écrites. Sans quoi le nombre et la barbarie des avortements en Espagne augmentera encore, avec ou sans les « désobéissants civils » qui ne participeront pas à cette macabre mission de service public...

Source : www.present.fr.